

## LA PLACE JAMA' AL FNA SUR INTERNET : NOUVELLES TECHNOLOGIES ET ENJEUX CULTURELS

Monsieur le modérateur,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord, si vous le permettez, exprimer mes plus vifs remerciements aux organisateurs qui ont bien voulu m'associer à ce colloque, et tout particulièrement à Madame Elisabeth Bréaud, présidente de l'Association monégasque pour la Connaissance des Arts et présidente de ces *Deuxièmes Rencontres Internationales Monaco et la Méditerranée*. Remerciements à Son Excellence la présidente du Conseil exécutif de l'UNESCO, Madame Aziza BENNANI, à qui je dois également l'honneur d'être parmi vous. Je voudrais vous faire part de mon plaisir d'être ici, dans un cadre qui regroupe des spécialistes de champs disciplinaires très divers — allant de l'archéologie à l'image de synthèse —, qui ont en commun le souci d'une sauvegarde et d'une promotion dignes du patrimoine méditerranéen.

Dans le cadre de la dernière table ronde, consacrée aux « Enjeux culturels et réflexions philosophiques », permettez-moi, par ailleurs, avant d'entrer dans le vif du sujet, de souligner une dimension importante de ces *Rencontres*. Celle qui nous convie à nous pencher sur des aspects éthiques et philosophiques, dans un contexte marqué aujourd'hui par des tensions exacerbées.

Cela est important car, au Proche-Orient, à l'autre extrémité de la Méditerranée, un peuple, le peuple palestinien, essaie de survivre et de préserver son patrimoine. Cela est important également en raison des risques d'embrasement de toute la région pour les raisons que vous connaissez. Embrasement qui ne manquera pas de désintégrer un pan inestimable du patrimoine méditerranéen. Dans ce contexte particulier, il me semble que, en intégrant les aspects éthiques et philosophiques au programme de ces *Rencontres*, l'Association monégasque pour la Connaissance des Arts, avec le soutien du gouvernement princier et en collaboration étroite avec l'UNESCO, déli-

vre en même temps un message d'espoir et un message de paix. Puisse ce message d'espoir et de paix être entendu et relayé par tous ceux qui, réunis ici, portent un réel intérêt au patrimoine méditerranéen, à sa diversité, à la protection des valeurs culturelles et identitaires qu'il possède.

« La Place Jama' al Fna sur Internet : Nouvelles technologies et enjeux culturels », tel est le titre de cette communication. Il s'agira bien plus d'interrogations que je vais partager avec vous, de réflexions à soumettre au débat, que de la présentation d'un objet fini, CD-ROM ou architecture du site lui-même. Interrogations et réflexions relatives justement aux enjeux culturels des nouvelles technologies appliquées aux patrimoines matériel et immatériel.

Je vais, si vous le voulez bien, par commodité de présentation et dans l'espoir d'enrichir la réflexion, subdiviser cette communication en trois séquences, à la fois autonomes et complémentaires. Trois voyages, en quelque sorte, respectivement consacrés à Marrakech et à la Place Jama' al Fna — voyage géographique —, puis à l'évolution, au sein même de l'UNESCO, du patrimoine matériel au patrimoine immatériel, de 1972 à 2001, — voyage historique — et, pour terminer, aux difficultés et aux nombreuses interrogations suscitées par les tentatives de transcription numérique d'un patrimoine immatériel, comme c'est le cas pour la Place Jama' al Fna — essai de voyage épistémologique.

### **Marrakech et Jama' al Fna**

C'est donc le premier voyage auquel je vous convie. Voyage qui reste dans le cadre géographique où prend place le patrimoine méditerranéen, même si nous sommes, en fait, aux confins de la Méditerranée. La compréhension du patrimoine méditerranéen fait référence ici aux travaux de Fernand Braudel. Travaux qu'il introduit, dans un des principaux ouvrages qu'il a dirigés <sup>1</sup>, en précisant : « Quand nous rêvons d'accomplissement, de la fierté et du bonheur d'être homme, notre regard se tourne vers la Méditerranée » et en rappelant que « Voyager en Méditerranée, c'est retrouver le monde romain au Liban, la Préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie <sup>2</sup> ». C'est en référence à cette interprétation des établissements humains, sur

1. « La Méditerranée » sous la direction de Fernand Braudel, Tome I « L'espace et l'histoire », tome II « Les hommes et l'héritage ». Editions Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1977.

2. « La Méditerranée », Tome I, op. cit., Préface de Fernand Braudel.

« L'espace et l'histoire » et « Les hommes et l'héritage » en Méditerranée, que nous avons abordé la Place qui nous intéresse.

D'emblée, l'on se situe dans cette vision de constantes qui concourent à l'identification des cités méditerranéennes, telles les places, qui peuvent prendre la forme de l'agora grecque, du forum romain ou des cours de mosquées ; lieux ouverts, espaces de rencontre privilégiés pour les hommes. Ainsi la cité tire son sens et sa réalité d'un système de repères qui est en quelque sorte magnifié dans l'espace méditerranéen. Les rites, les fêtes, les célébrations urbaines communautaires qui, sociologiquement, visent à réconcilier les différentes composantes de la cité, contribuent à l'unification de l'espace social et au renouvellement du pacte de fondation de la ville, initialement attribué à un héros ou à un saint personnage, réel ou mythique.

Ville sainte, née de la foi ardente de ses bâtisseurs au XI<sup>e</sup> siècle, Marrakech exprime dans ses innombrables mausolées et sanctuaires, une ferveur et une piété qui ont animé toute son histoire. Ville en terre, née de la terre, dans un univers semi-désertique, Marrakech, fière et altière, parée d'une immense oasis de verdure, porte, tel un diadème, dans le ciel bleu où elle se détache, la masse étincelante du Grand Atlas dont la robe blanche recèle un des trésors de la cité, l'eau, indispensable à son essor et à sa prospérité. Ville d'art, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1985, elle a su, dès son origine, transformer les virtualités d'un site en une glorieuse réussite.

Comme dans de nombreuses villes du monde arabe et musulman, le tissu urbain à Marrakech s'ordonne autour des pôles de rencontre que sont les espaces culturels et les réseaux de souks. Ce tissu, très dense, laisse rarement place à de grands espaces ouverts, et les placettes que l'on y rencontre sont généralement à vocation commerciale et artisanale. Seules, les grandes cités possèdent de grandes places ou *maydan* où se déroulent des événements publics notoires et diverses activités qui intéressent la vie de la cité. Tel est le cas, à Marrakech, de la Place Jama' al Fna.

Centre de la circulation en ville, Jama' al Fna est située au point de contact entre la médina, la gasba, le mellah, et, au début du siècle, la ville nouvelle. Vaste, irrégulière et délimitée de façon imprécise, la Place ne trouve nullement dans son cadre architectural les raisons de sa renommée. Les bâtiments qui l'encadrent sont de styles, de dimensions, de fonctions, de valeurs ou d'usages très différents. Son nom, énigmatique, restera toujours objet de conjectures. En revanche, les activités d'échange, de commerce et surtout celles qui revêtent un caractère ludique, déterminent son ambiance caractéristique et les charmes multiples qu'on lui prête. Elle est le cadre d'activités quotidiennes mais toujours changeantes et renouvelées, le lieu d'expression

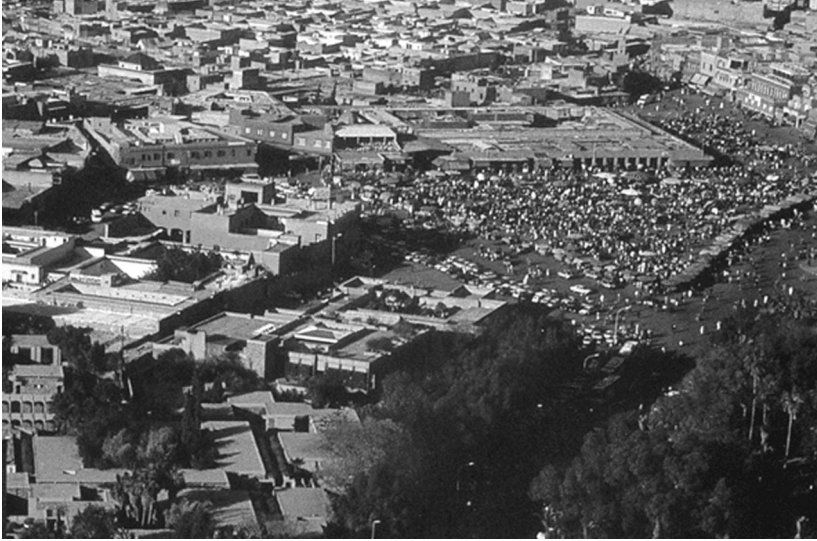


FIG. 1.

de traditions culturelles populaires, lieu de rencontres multiples, espace convivial qui, pour un instant ou pour une longue durée, renforce le sentiment d'adhésion ou d'appartenance à la vie de la cité (Fig. 1).

Cette atmosphère particulière se vit, et ne peut que très partiellement, être restituée par des mots ou des photographies, quelle qu'en soit la qualité. Ils peuvent cependant témoigner, d'une part, de la permanence de la *halqa* (cercle d'attraction si caractéristique de la Place Jama' al Fna) et, d'autre part, d'une évolution des décors qui ne dévoilent rien de la pièce qui se joue ou des mystères — réels ou supposés et, en tout cas, résultant de relations interactives — que recèle l'une des places les plus renommées du monde. Chaque jour, des *halqas* se forment autour de conteurs, de jongleurs, d'acrobates, de charmeurs de serpents, de musiciens, de chanteurs, de mimes, de prestidigitateurs auxquels se mêlent des guérisseurs, des diseurs de bonne aventure, etc. Tous s'ingénient à capter l'attention, à séduire des spectateurs, de plus en plus nombreux, qu'ils peuvent tenir en haleine des heures durant (Fig. 2).

Parmi bien des descriptions, il me semble que deux textes restituent, avec une finesse et une qualité d'observation, rares, les formes d'expression populaire telles qu'elles se manifestent et se mettent en scène sur la Place et, partant exaltent le patrimoine oral et immatériel



FIG. 2.

que possède la Place Jama' al Fna. Deux textes de Juan Goytisolo, textes fondateurs, d'une portée considérable, écrits en espagnol et qui ont en commun leur auteur et la Place Jama' al Fna. Un auteur et une place, tous deux exceptionnels, et qu'unit une liaison de plus de vingt-cinq ans.

Dans le premier, écrit en 1980, l'auteur offre, dans le dernier chapitre du roman « Makbara », une description où s'articulent, s'emmêlent, se chevauchent et s'orchestrent réalité et vision hallucinatoire, rythmes sonores, couleurs ou mouvements de la place et rythmique saccadée des strophes, inspiration débridée et halètement du lecteur jusqu'à l'épuisement, tension sexuelle et plaisir du texte <sup>3</sup>. Le second, écrit plus de dix années après, conduit déjà, de la Place, restituée et pensée dans une description plus sereine, vers les chemins de l'abstraction, vers ce qui deviendra l'assise des valeurs de l'expression orale retrouvée et, partant, d'un cas exemplaire du patrimoine immatériel de l'humanité <sup>4</sup>. En mai 2001, la Place a été proclamée par l'UNESCO « chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité ». Avec la proclamation de dix-huit chefs-d'œuvre sélec-

3. « Lecture de l'espace Jama' al Fna » in « Makbara », Juan Goytisolo, traduction d'Alice Schulman, Editions du Seuil, Paris 1982.

4. « Un espace magique de sociabilité », Juan Goytisolo, in « Le Monde Diplomatique », juin 1997.

tionnés, un nouveau chapitre du patrimoine mondial s'ouvrait sur l'immatériel.

Comme le travail portait à la fois sur le cadre d'une ville historique classée sur la Liste du patrimoine mondial et, au sein même de cette ville, sur une Place proclamée « chef-d'œuvre du patrimoine immatériel », vous devinez aisément que la question du matériel et de l'immatériel en matière de patrimoine mondial n'allait pas tarder à poindre.

### **Du matériel à l'immatériel**

La phase actuelle de préparation du site de la Place Jama' al Fna sur Internet est classique. Il s'agit, bien entendu, de constituer les archivages appropriés pour la mise en place d'un fonds documentaire de référence, sur supports classiques et numériques. Fonds documentaire propre à la Place Jama' al Fna, en vue de capitaliser une multitude d'informations diversifiées sur les formes d'expression populaire dont la Place est le théâtre et de constituer progressivement un Mémorial de Jama' al Fna. Cela va des gravures les plus anciennes jusqu'aux images de synthèse les plus récentes qui supposent un relevé détaillé de la Place et des activités, multiples et changeantes, qui s'y déroulent.

Cela comprend la recherche des nombreuses descriptions littéraires dont la Place a fait l'objet, en arabe, en berbère, en hébreu, en espagnol, en français, en anglais. De même que la recherche de gravures, tableaux, aquarelles et autres formes iconographiques décrivant la Place ou inspirées par la Place. Recherche de photographies et cartes postales anciennes illustrant l'évolution de la Place. Recherche également des enregistrements anciens des histoires, des épopées, en vers ou en prose, qui étaient contées sur la Place. Sans parler de tout ce qui est en cours pour saisir et archiver l'état actuel des lieux, dans la perspective de l'enrichissement du site : couvertures photographiques professionnelles thématiques, études universitaires dans différentes disciplines et différents domaines du savoir (sociologie, économie, transport, chorégraphie, architecture, urbanisme, pharmacopée et herboristerie, arts culinaires, modes de transmission de savoirs et de savoir-faire, études vétérinaires, etc.).

La liste serait longue et fastidieuse ; les études et les recherches sont en fait programmées sur une période de trois années, grâce à une subvention de l'UNESCO et à l'assistance technique de la Direction de l'Architecture. Mais, si les approches et les recherches en vue de la constitution d'archives sur les aspects du patrimoine matériel de la

Place et leur intégration dans le site Internet ne se heurtent pas à des obstacles particuliers, il n'en va pas de même pour ce qui relève du patrimoine oral et immatériel. Les difficultés s'accroissent, par ailleurs, en raison de l'ambition du projet, qui n'est pas uniquement de réaliser un site Internet. Il se double en effet d'un autre objectif qui consiste à étudier, en vue de les revitaliser et de les diffuser, ces nouvelles formes d'expression immatérielle de la Culture. On doit le faire aux niveaux national et méditerranéen, pour la mise en place progressive d'un Observatoire international du patrimoine immatériel qui serait localisé à Marrakech. Et ce, en s'appuyant sur les résultats des études diversifiées à caractères scientifique, universitaire et opérationnel, portant sur la Place Jama' al Fna. Études expérimentales, souvent pionnières dans un domaine récemment reconnu comme partie intégrante de la Culture — celui de l'immatériel.

Un rapide historique nous permettra de mieux saisir la nature des difficultés qui apparaissent, d'ordre théorique et conceptuel, et auxquelles sera consacré plus particulièrement le troisième et dernier chapitre de cette communication. Dans l'immédiat après-guerre, en novembre 1945, est créée l'UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture, dont la Convention est alors ratifiée par vingt états membres lors de la Conférence de Londres. Elle est destinée à poursuivre les mêmes buts que les autres organisations du système des Nations Unies, sa mission, d'abord éthique, concernant ce qu'à l'époque on appelait joliment « les domaines de l'esprit ».

Plus d'un quart de siècle plus tard, en 1972, est adoptée au sein de l'UNESCO, la Convention du patrimoine mondial. Elle consiste principalement à établir une Liste des biens naturels et culturels du patrimoine mondial, qui ont une valeur universelle exceptionnelle<sup>5</sup>. L'inscription sur cette Liste doit obéir à des définitions et à des critères, tels qu'ils sont énoncés dans les deux premiers articles de la Convention, le premier ayant trait à l'inscription des biens culturels, le deuxième à l'inscription des biens naturels.

Un examen même rapide du contenu de ces articles dévoile, entre autres, deux faits importants : d'une part ; que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont associés dans un même cadre juridique et conceptuel<sup>6</sup>, d'autre part, que la Liste du patrimoine mondial est en

5. La Convention est adoptée en 1972 et les premières inscriptions sur la Liste datent de 1978.

6. Ce qui était bien en avance sur son temps et constituait l'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement.

fait celle du patrimoine tangible, du patrimoine matériel <sup>7</sup>. Patrimoine matériel qui n'est, comme nous allons le voir, qu'un aspect de l'espace humanisé, celui qui enveloppe de l'immatériel. Ainsi, ce qui n'est pas tangible, ce qui n'est pas matériel — l'immatériel sous toutes ses formes — s'est trouvé, d'emblée, exclu du patrimoine mondial en raison d'une conceptualisation de la Culture qui n'en avait pas saisi, de prime abord, toute la complexité. C'est à cette complexité, justement, qu'est consacré le troisième chapitre.

### De la complexité de la Culture

Pour éviter toute ambiguïté, il est bien entendu que la Convention de 1972 a sauvé de nombreux biens culturels et naturels de valeur universelle, qui étaient menacés de disparition par l'inaction ou diverses formes d'agression <sup>8</sup>. De même, il est bien entendu que la conception même d'un « patrimoine universel de l'humanité » était une vision d'avant-garde à l'époque ; elle reposait sur une compréhension généreuse de l'humain et de ses capacités à être sensible et à s'émerveiller devant l'art et la beauté du patrimoine <sup>9</sup>. Il n'empêche qu'un débat théorique sur la matérialité ou l'immatérialité de la Culture est aujourd'hui d'actualité. Non seulement il s'impose pour l'intelligibilité de la Culture et, partant, du patrimoine, mais il ne pourra qu'être bénéfique pour éclairer cette problématique. C'est d'ailleurs ce qui a parfois été mentionné, l'an dernier, lors de rencontres multiples à l'occasion de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, notamment lors des conférences formant le « Congrès virtuel sur le patrimoine mondial à l'heure du numérique <sup>10</sup> ».

7. L'Article 1 de la Convention précise clairement, dans les critères relatifs à l'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial, que c'est de patrimoine matériel qu'il s'agit : « les œuvres architecturales, de sculptures ou de peintures monumentales, (...) », « les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, (...) », « les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, (...) ».

8. L'on se souvient de la campagne de protection lancée par l'Unesco pour le sauvetage des temples du site archéologique d'Abou Simbel, menacés de submersion en raison de la construction du barrage d'Assouan, et de l'opération spectaculaire qui a duré de 1963 à 1968 et a consisté à les découper en blocs et à les remonter, de plus de soixante mètres, au-dessus de leur emplacement initial.

9. Il est important de noter également que cette Convention a été un instrument juridique unique conciliant Culture et nature, législation nationale et patrimoine commun de l'humanité, souveraineté permanente et solidarité internationale, identité culturelle et universalité.

10. Le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial a été célébré de maintes façons et notamment par sept conférences reliées par Internet à travers le



Tout patrimoine est une réalité complexe où se conjuguent et se concrétisent les rapports que les êtres, hommes et femmes, entretiennent avec leur milieu, pour produire et instituer leur cadre de vie, c'est-à-dire un espace humanisé, un espace culturel qui leur soit propre. Cette réalité complexe qu'est l'espace humanisé — où inter-fèrent, de multiples façons, la nature qui en est l'assise, et des pratiques médiatisées qui en déterminent la production, la perception, l'usage et la valorisation — peut être appréhendée à partir d'angles de vue ou de disciplines d'autant plus divers que ce domaine ne renvoie pas, au plan de la connaissance, à un statut spécifique ou à un objet de science unitaire dans le savoir contemporain.

Cette problématique nous intéresse, dès lors que nous touchons à un immatériel qui prend place dans un espace physique matériel. Dès lors également que l'institution qui, aujourd'hui, prête attention à des valeurs immatérielles, le fait après avoir institué la Liste des biens naturels et culturels du patrimoine mondial, il y a près de trente ans. Liste fondée sur une conceptualisation qui occulte les instances, les différentes médiations, les processus qui régissent les relations entre nature et Culture, relations fondatrices et révélatrices de toute spécificité humaine. En tout cas, du point de vue de cette relation entre matériel et immatériel, qui nous intéresse ici, c'est sur une conception positiviste de la Culture qu'a fonctionné l'UNESCO depuis près de trente ans, en matière de classement sur la Liste du patrimoine mondial.

Alors qu'elle avait été écartée en raison d'une ambiguïté initiale, la prise en compte de la dimension immatérielle de l'espace humanisé est présentée, de nos jours, comme une initiative d'avant-garde de l'UNESCO, visant à l'établissement d'une Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Autrement dit, le côté avant-gardiste proclamé aujourd'hui n'est que la correction de la conséquence de l'ambiguïté initiale. Ambiguïté résultant de la complexité de la Culture et plus précisément d'une dissociation ordonnée de faits humains fondés justement sur des relations dialectiques entre matériel et immatériel. C'est là, en fait, toute la complexité de la Culture, et ce n'est pas la juxtaposition de deux listes — celle du patrimoine matériel et celle du patrimoine immatériel — qui va résoudre cette complexité inhérente à la Culture, à toute activité humaine et, partant, à sa catégorisation, sous quelque forme que ce soit.

---

monde, formant « Un Congrès virtuel sur le patrimoine mondial à l'ère numérique ». Des conférences thématiques ainsi reliées ont été tenues à Paris, Alexandrie, Pékin, Dakar, Mexico, Tours et Strasbourg.

Cette perspective intellectuelle est liée à une préoccupation de techniques de représentation, c'est-à-dire à l'application du numérique à des faits de Culture, au patrimoine méditerranéen. Dans le cadre d'une réflexion sur la matérialité ou l'immatérialité de la Culture, rappelons que, dès 1972, la Convention repose sur une conception de la Culture dans laquelle l'immatériel est occulté au profit du matériel et du tangible. Conception positiviste d'autant plus « naturelle » que par exemple, compte tenu des objectifs de l'époque, la démolition d'un monument (réalité tangible et matérielle) est plus visible que la disparition d'une langue (réalité orale et immatérielle). C'est ce que met en évidence avec force et conviction Juan Goytisolo, président du jury, dans son plaidoyer sur la « Défense des cultures menacées » — en prenant appui sur les formes d'expression différentes que sont l'oralité et l'écriture. Il rappelle d'ailleurs, entre autres, un référentiel historique qu'il serait important de garder en mémoire lorsque l'on traite, comme nous le faisons ici, de l'évolution des formes d'expression humaine. « L'existence de l'homo sapiens et l'apparition consécutive du langage remontent à quelque quarante ou cinquante mille ans ; les premières manifestations écrites se situent vers 3.500 avant J.C., date des inscriptions sumériennes en Mésopotamie. Ainsi, la période à laquelle correspond « l'oralité primaire » — ainsi nommée par Walter Ong dans son œuvre fondamentale sur la question — est presque dix fois plus longue que celle de l'écriture. À ces chiffres, révélateurs de l'ancienneté du patrimoine oral de l'espèce humaine, nous devons ajouter d'autres facteurs qui nous aident à comprendre l'interaction entre tradition orale et expression écrite, et le déséquilibre croissant qui la caractérise : sur trois mille langues parlées aujourd'hui dans le monde, soixante-dix-huit seulement possèdent une littérature vivante, fondées sur l'un des cent six alphabets créés au long des siècles <sup>11</sup>. »

Ces quelques repères relativisent, si j'ose dire, la question de l'application des nouvelles technologies au patrimoine culturel. Ils le relativisent au sens où, aux yeux de l'histoire, ces applications en sont à leurs balbutiements. Malgré la qualité exceptionnelle de ce que nous avons pu voir au cours de ces deux jours — qualité et souci d'une restitution fidèle, portés par des passions véritables et contagieuses qu'ont su faire partager les auteurs de ces projets —, la rencontre entre ces deux domaines couvre des décennies et non des siècles ou des millénaires. Comme dans le domaine militaire — dont bon nombre

---

11. Discours de Juan Goytisolo, président du Jury pour la proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, prononcé le 18 mai 2001 à Paris.

des nouvelles technologies sont issues —, elles ont un avenir florissant pour exprimer, restituer, diffuser ce qui relève du patrimoine, selon des modalités qui laissent toutes les portes ouvertes à de nouvelles formes d'expression créative et à de nouvelles esthétiques.

Ainsi, il me semble que le passage au numérique, en matière de meilleures compréhension, restitution et diffusion du patrimoine mondial ou méditerranéen, en matière de protection et de valorisation, nécessite, pour s'inscrire sur des bases solides, un nouvel éclairage épistémologique, des assises conceptuelles plus stables, ne serait-ce que pour éviter que le traitement et la présentation de n'importe quelle donnée ne lui confèrent ses lettres de noblesse, sous le vernis de la haute technologie. Autrement dit, rendre plus intelligible l'humanité, dans ses manifestations à travers différentes formes de médiation, c'est un garde-fou vis-à-vis d'utilisations séduisantes des nouvelles technologies numériques ; c'est aussi une occasion d'identifier de nouvelles formes d'action, destinées à préserver d'autres aspects d'expressions culturelles délaissées, oubliées, sous-estimées ou ignorées jusqu'ici, comme cela fut le cas pour le patrimoine immatériel.

C'est justement ce à quoi invite cette communication : à prendre conscience de la nécessité de prolonger la réflexion dans le domaine épistémologique, pour fonder les assises théoriques de la compréhension, de la description et de la classification de faits humains dans leur diversité et leur évolution contemporaine. Invitation également à revoir et à évaluer, à la lumière de la progression des sciences humaines, des catégories telles que Culture matérielle et Culture immatérielle. À les réévaluer en toute sérénité, loin des modes, des médias et des exploitations technicistes, marchandes ou politiques de la Culture, et en tenant compte des formes diversifiées d'expression, notamment numérique, par lesquelles justement la Culture peut se manifester. Se manifester à travers des formes, sans cesse changeantes et de plus en plus métissées, d'une humanité à la fois inscrite dans le temps et hors du temps, enracinée dans des lieux et libre de toute entrave, une humanité en oscillation constante entre spécificités et universalité.

Saïd MOULINE

Architecte, sociologue, linguiste.